



# Deschênes

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS - RESIDENTS ASSOCIATION

## Assemblée générale annuelle le 20 mars 2024 à 19 h

### Résidents présents :

Claire Allard, Jean-Philippe Bernier, Howard Powles, Francine Bourque, Jasmin Morin, Maxime Gauld, Lynne Rodier, Louise Lacroix, Caroline Murray et son adjoint Mike, Pierre Guérin

### 1. Ouverture de la réunion

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux résidents et déclare la séance ouverte à 19 h 05.

Lynne Rodier, appuyée par Howard Powles, propose que Maxime Gauld agisse comme président de l'Assemblée générale annuelle (AGA). Accepté.

Howard Powles, appuyé par Jean-Philippe Bernier, propose que Pierre Guérin soit secrétaire de l'AGA. Accepté.

### 2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté par Maxime.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Jean-Philippe, appuyé par Jasmin, propose l'adoption de l'ordre du jour; celui-ci est adopté à l'unanimité.

### 4. Approbation du PV de l'AGA du 15 mars 2023

Lynne, appuyée par Jean-Philippe, propose l'approbation de ce procès-verbal. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 5. Discussion avec la conseillère municipale Caroline Murray, représentante du district de Deschênes.

Caroline passe en revue son rapport de 2023, tout en répondant aux questions des participant-e-s :

- Projet domiciliaire du 34 Deschênes – un litige judiciaire empêche l'avancement du projet. Les logements sont néanmoins chauffés et entretenus présentement.
- La construction du poste de police d'Aylmer va bientôt débuter.
- Il est aussi question du grand dossier de la protection des vestiges aux rapides, du déneigement, ainsi que du projet -Lucerne-, qui est en cours en vue d'une réfection complète du boulevard. Le gouvernement procède actuellement à un examen environnemental qui ne prendra fin qu'en juillet.
- Une étude menée par la STO est en cours à Aylmer afin d'apporter des améliorations au

service de transport en commun.

- La piscine Paul-Pelletier va être fermée pendant un an.
- Il est question des vélos électriques qui roulent très vite sur la piste; Howard suggère que des dos d'âne soient placés près des rapides; Lynne pense qu'un règlement de la ville pourrait obliger les cyclistes à munir leurs bicyclettes de sonnettes; les serpents à sonnette seraient exemptés. Lynne s'informe pour savoir où des places de stationnement pourraient être réservées à Communauto.
- Le projet immobilier -Vanier-Lamoureux- va de l'avant.
- Au sujet du dossier de l'eau jaune, qui cause un problème particulièrement aigu sur la rue Dorion, Caroline suggère de faire une plainte au 311 afin qu'elle puisse agir plus efficacement.
- Louise Lacroix aborde la question des terrains expropriés achetés par la Ville et sur lesquels les gens déposent toutes sortes de choses. Encore là, une plainte au 311 est l'avenue à privilégier.

#### 6. **Rapport de la présidente**

Claire Allard présente son rapport. Le dossier de la protection des vestiges demeure primordial. **Voir l'Annexe A.**

#### 7. **Rapport du Trésorier**

Jean-Philippe Bernier présente son rapport. Howard suggère d'investir des surplus dans des projets touchant l'ombrage au parc Madaire, par exemple. **Voir l'Annexe B.**

#### 8. **Élections**

Quatre postes sont ouverts au CA par suite de la fin des mandats de Claire, Lynne, Jean-Philippe et Richard Ellinger.

Lynne propose Claire, qui accepte;

Jasmin propose Lynne, qui accepte;

Claire propose Howard, qui accepte;

Francine propose Pierre, qui refuse;

Francine propose Jean-Philippe, qui refuse.

Ces personnes sont élues par acclamation et elles vont procéder par cooptation pour remplir les postes vacants au CA.

#### 9. **Questions diverses**

Lynne demande à Maxime s'il serait possible de faire un sondage au sujet de l'aménagement des parcs. Il répond que c'est faisable.

#### 10. **Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé autant que les membres, la séance est levée à 20 h 50.

## ANNEXE A : RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Les membres du Conseil d'administration (CA) de l'Association des résidents de Deschênes (ARD) pour l'année 2023 sont :

- Claire Allard, présidente
- Lynne Rodier, vice-présidente
- Maxime Gauld, secrétaire
- Jean-Philippe Bernier, trésorier
- Trois administrateurs :
  - Howard Powles
  - Jasmin Morin
  - Richard Ellinger

### Nombre de réunions en 2023

Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est réuni à **6** reprises en plus de l'Assemblée générale annuelle.

À ces réunions régulières, se sont ajoutés :

- un panel de discussion pour la sauvegarde des vestiges des rapides Deschênes;
- plusieurs réunions du collectif des associations;
- trois rencontres pré-conseils municipaux avec Caroline Murray dont l'objectif est de passer en revue les sujets qui seront abordés au conseil le lendemain et d'entendre les préoccupations de tous, incluant d'autres associations;
- aussi, l'ARD a participé à quelques occasions à des réunions du conseil municipal pour faire entendre la voix de notre association.

### Préservons les vestiges

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) maintient sa position de démolir les vestiges des rapides Deschênes en invoquant une raison de sécurité et en véhiculant des statistiques erronées sur le nombre d'incidents près ou dans les rapides. En mai dernier, à partir d'une initiative de Caroline Murray, une soirée de mobilisation est organisée sous forme de panel avec Lynne Rodier, Caroline Murray, conseillère municipale district de Deschênes et André Fortin, député du Pontiac pour discuter de la sauvegarde des vestiges. Excellente participation citoyenne, d'une soixantaine de personnes et très bonne couverture médiatique.

À la suite de ce panel, une manifestation publique avec environ 100 participant.es a déambulé dans la rue, soit du Centre communautaire André-Touchet jusqu'aux rapides avec en tête le crieur public Daniel Richer, qui, une fois sur le bord des rapides a énuméré les revendications de l'ARD devant la foule. Une grande banderole sur laquelle on pouvait lire « **Non à la démolition du barrage. Préservons les vestiges des rapides Deschênes** » avait été créée pour l'occasion, de même que des centaines de cartes postales imprimées et distribuées pour sensibiliser la population.

En plus, une pétition de plus de 1 000 signatures a été présentée à l'Assemblée nationale du Québec par notre député André Fortin.

Enfin, en octobre 2023, le Conseil municipal a voté une résolution s'opposant à la démolition des vestiges du barrage qui a été transmise au ministère des Transports.

### Paysage culturel des Rapides Deschênes

En mars 2022, le conseil municipal adoptait une résolution qualifiant le site de lieu historique et s'engageait à préparer un plan d'aménagement des rapides Deschênes. Étant sans nouvelle depuis deux ans, l'ARD a communiqué avec la Mairie. Plus récemment, en mars 2024, une résolution sera déposée au conseil municipal afin d'accorder une citation patrimoniale au site des rapides Deschênes.

### **Dernières activités du centenaire**

Double dévoilement en juin. Tout d'abord, le dévoilement de l'impasse Claudette-Burke, nommée à la suite d'une initiative de l'Association, et ensuite dévoilement du panneau permanent commémoratif du centenaire de Deschênes situé juste à côté. Belle activité avec plusieurs membres de la famille Burke et de citoyens.

### **Visites guidées et Promenades de Jane**

Les visites guidées se sont poursuivies en 2023 avec trois sorties animées par nos incontournables guides Howard et Lynne. On remarque une augmentation de la participation citoyenne à ces visites guidées.

### **Rencontre de promoteurs**

- Rencontre en octobre avec Alexandre Bélisle, promoteur pour un projet immobilier situé au 17, chemin Vanier (coin Lamoureux). Immeuble locatif de cinq unités sur trois étages. Conforme au zonage.
- Rencontre en avril avec le promoteur, M. Proulx, pour le projet Vivo qui sollicitait notre appui. Tout en exprimant notre reconnaissance pour la consultation, nous n'avons pu appuyer ce projet de grande envergure.

### **Collectif des associations de résidents de Gatineau**

- Participation de l'ARD à certaines activités dont le Forum citoyen sur la consultation citoyenne en avril où 90 personnes participaient.
- Ce collectif permet aussi de prendre position sur certains enjeux par exemple :
  - le Quartier général de la police;
  - le développement immobilier dans l'ouest de la Ville qui a adopté un mécanisme pour effectuer un contrôle pour diminuer le développement sur Vanier au nord des Allumettières;
  - ou encore la révision des règlements du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

### **Corridor écologique Deschênes**

- Participation à une rencontre a aussi eu lieu avec le CREDDO, CCN, Conservation Canada, l'Alliance du parc Deschênes et l'association des ornithologues dont le but était d'identifier les sources de financement pour soutenir la mise en place d'un corridor écologique protégé.

### **Logements abordables situés au 34, rue Deschênes toujours inhabités!**

- Litige entre l'Office d'habitation de l'Outaouais et le promoteur qui refuse l'accès aux logements puisqu'il n'a pas reçu le dernier paiement de l'Office. L'ARD a envoyé une lettre à l'Office d'habitation de l'Outaouais et Habitations de l'Outaouais métropolitain, afin qu'un minimum d'entretien soit fait, c'est-à-dire de couper les mauvaises herbes et que les immeubles soient surveillés afin d'éviter la dégradation et le vandalisme. La Ville fait des rondes régulièrement et les immeubles seraient chauffés. Parallèlement, un appel au 311 a été fait, de même que des démarches entreprises par Caroline Murray auprès de la Ville.
- Une lettre va être envoyée à la ministre responsable de l'Habitation du Québec, France-Élaine Duranceau, afin que le politique s'en mêle pour régler le litige avec le promoteur et que les 30 unités soient disponibles et occupées alors que nous sommes en pleine crise de logement.

### **Alliance Parc Deschênes (APD)**

- Ce nouvel organisme fondé en 2021 milite pour la conservation des espaces verts entre les rapides Deschênes et le chemin Fraser.

- La Ville a identifié un montant de 100 000 \$ pour préparer un plan directeur pour les espaces verts, l'approche et le calendrier ne sont pas encore connus.
- L'APD organise plusieurs activités de communication des richesses patrimoniales de ces espaces verts.

#### **Collaboration avec le Groupe communautaire Deschênes (GCD)**

- Cabane à sucre, mars 2023 : Grand succès, l'ARD responsable de la tire sur la neige et de la cuisine avec crêpes et omelettes; couverture par le Bulletin d'Aylmer.
- Fête des voisins : L'ARD a participé en plus de financer la course à obstacle et de promouvoir l'activité.
- Soirée citoyenne : Préservons les Rapides;
- Murale du Centre communautaire Deschênes : projet avec la Ville. À la suite d'une consultation auprès du groupe communautaire Deschênes et de l'ARD, l'artiste Maria-Rosa Szychowska a été choisie. Poursuite de la murale cet été.
- Trois affiches murales (pictogrammes) d'un des murs du centre communautaire Deschênes ont été vandalisées et réparées.

#### **Autres activités**

- Rapport financier à produire pour la Ville.
- Répondre aux messages de la boîte courriel de l'ARD.
- Participer au brunch de reconnaissance de la Ville de Gatineau.

#### **Remerciements**

Merci aux membres de l'ARD pour tout le travail accompli.

Merci aussi à la Ville de Gatineau pour l'appui financier et à Marie-Ève Lemay Morel, Agente de développement – Soutien et relations avec les communautés pour son appui constant.

Merci au Groupe communautaire Deschênes pour les belles collaborations.

Merci à Caroline Murray pour son soutien, son écoute et ses conseils.

**ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE DESCHÊNES**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2023**  
 Approuvé le 13 mars 2024 par le conseil d'administration

	<b>2023</b>	2022
<b>PRODUITS</b>		
Subvention - Ville de Gatineau		9,350.00 \$
Remboursement Frais de Mobilisation - Caroline Murray	24.50 \$	
Paiement - Ville Gatineau - Animation patrimoine	400.00 \$	750.00 \$
Ristourne - Desjardins	8.15 \$	16.84 \$
	<b>432.65 \$</b>	<b>10,116.84 \$</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Contribution ARD - Centenaire		14,081.60 \$
Contribution ARD - Rallye Nature - Alliance Parc Deschênes		150.00 \$
Impression panneaux parcours historique		149.47 \$
Banderole et cartes postales pour mobilisation pour les ruines	458.62 \$	
Rafraichissements pour rencontre et mobilisation	64.14 \$	
Communications	34.17 \$	34.74 \$
Licences et permis (REQ)		37.00 \$
Frais bancaires	35.40 \$	190.36 \$
Frais de réunion		
Frais de service - obtention documents d'appel d'offre	32.15 \$	
Administration de base (fournitures)	8.33 \$	213.02 \$
	<b>632.81 \$</b>	<b>14,856.19 \$</b>
<b>EXCÉDANT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR</b>		
<b>RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>(200.16) \$</b>	<b>(4,739.35) \$</b>

**ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE DESCHÊNES**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

	<b>2023</b>	2022
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	9,074.40 \$	9,274.40 \$
Subventions à venir		
<i>Programme de soutien au développement des communautés</i>	3,750.00 \$	
Paiement		
<i>Animation randonnées patrimoniales</i>	400.00 \$	
	<b>13,224.40 \$</b>	<b>9,274.40 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et frais courus		
Affectations internes		
<i>Dépenses de fonctionnement en 2024</i>	800.00 \$	
<i>Fêtes de quartier en 2024</i>	3,000.00 \$	
<i>Soutien pour activités d'animation dans Deschênes en 2024</i>	1,000.00 \$	
<i>Fonds de restauration murale du centenaire</i>	1,000.00 \$	
	<b>5,800.00 \$</b>	<b>- \$</b>
<b>EXCÉDANT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>7,424.40 \$</b>	<b>9,274.40 \$</b>